

Compte-rendu du CHSCTC du 5 mai 14h30

Liminaire de l'Administration

L'ODJ de cette séance sera différent des précédentes instances.

Nous n'avons pas pu transmettre de documents préparatoires, en particulier sur l'évaluation des risques. Des documents vous seront communiqués prochainement.

Interventions de la CGT, parmi les OS présentes

Il faut de la transparence et de l'équité dans toutes les annonces et toutes les mesures. Jusqu'à présent, c'est le flou le plus total. Un jour, à gauche, un jour à droite. Un pas en avant, deux pas en arrière.

Le 11 mai sera un moment de vérité pour évaluer la capacité de l'administration à gérer cette sortie progressive du confinement. On s'achemine, au vu des dernières informations, vers un déconfinement désorganisé. L'inquiétude est réelle chez les agents sur cette sortie progressive du confinement.

Sur les congés, notre position reste le refus de l'ordonnance du 15 avril. Nous sommes toujours aussi choqués par le double discours de l'administration qui félicite le travail des agents et, dans le même temps, qui leur retire des jours de congé.

Nous persistons dans notre demande d'évaluation des risques professionnels et de la prise en compte du risque Covid19 dans les DUERP/PAP des directions. Celle-ci doit être faite dès maintenant, et non en 2021 comme le souhaite l'administration.

Nous demandons le maintien du télétravail. Celui-ci doit devenir la norme. Le présentiel doit rester l'exception. Il ne faut pas que le % actuel (environ 77) des télétravailleurs baisse. Il faut aussi que les agents, qui n'ont pas le matériel aujourd'hui pour télétravailler, l'obtiennent très vite. Nous n'avons toujours pas de réponse sur la prise en charge des frais liés au télétravail. Pour les agents qui ne peuvent pas télétravailler et qui reviennent sur site, il faut s'interroger sur les horaires décalés qui devront être compatibles avec la vie privée des agents et avec les conditions de transport.

Actuellement, certaines directions mettent la pression sur leurs agents en télétravail pour qu'ils reviennent sur site.

Ainsi, des agents nous ont signalé que la DGFIP souhaite 50% de présentiel, au moins en administration centrale. Cette direction ne fait par ailleurs aucune distinction entre les agents ALD ou vivant avec des personnes en ALD, les agents qui ont des enfants qui ne retourneront pas nécessairement à l'école, que ces agents soient en télétravail ou non.

A la DGFIP en particulier, un certain nombre d'agents en ALD ou vivant avec une personne en ALD n'ont pas été recensés par l'administration. Ces agents n'ont pas eu non plus d'information, ni sur leur positionnement quant au travail, ni pour les coordonnées des médecins de prévention et/ou

de l'assistance sociale qu'ils peuvent toujours continuer de solliciter en cas de besoin.

Sur l'évacuation des déchets souillés, il faudra avoir une attention particulière. Bien entendu, le nettoyage doit être renforcé partout, surtout après le 11 mai.

Une cellule de suivi Covid19 pourrait être mise en place, qui serait une émanation du CHSCTC. Ce serait un dispositif léger et réactif, qui pourrait se réunir aisément à raison d'une fois par semaine par exemple.

Le Ministre a confirmé le 5 mai en audio qu'il fallait arrêter de tourner autour du pot: '**il n'y aura pas de masques pour tout le monde**'. Chose que nous martelons depuis le début du confinement, quand l'administration affirmait contre vents et marées qu'il y aurait des masques pour tout le monde. Sur ce point, nous souhaitons connaître les circuits utilisés pour les commandes.

Nous souhaitons que les agents retournant sur site soient munis de masques, dès leur sortie du domicile pour prendre les transports en commun en relative sécurité. En effet, les remontées des agents qui prennent aujourd'hui les transports en commun font mention de l'impossibilité de respecter les distanciations sociales. Sur ce point précis, il semblerait que l'administration n'envisage pas de fournir de masque pour les transports en commun. Les agents devront acheter leur propre masque sans aucun défraiement, ce que nous jugeons inconcevable.

Nous insistons sur l'aspect psychologique du port de masque. Si on veut rassurer les agents, il ne suffit pas de leur dire qu'il faut respecter les gestes barrière. Nous considérons que le droit de retrait peut être invoqué par des agents qui seront en fragilité psychologique et dans une situation de danger grave et imminent, si on leur refuse l'octroi d'un masque.

Les retards de livraison des commandes des équipements de protection ne font que confirmer notre inquiétude sur l'accueil des agents après le 11 mai. Il est d'ailleurs tout à fait étonnant que l'administration, dans sa première intervention lors de cette instance sur les équipements de protection, n'ait pas jugé utile de parler des masques.

A titre d'exemple, on nous a signalé que des fonctionnaires et du personnel de nettoyage qui sont en présentiel ne sont pas protégés avec un masque. A Necker, en début de confinement, il avait été demandé à des agents de venir par roulement sans le port de masque. Parmi ces agents, certains ont d'ailleurs été atteints par le Covid19.

Nous continuons à demander la reconnaissance du Covid19 en maladie professionnelle pour tous les agents atteints par le virus. Aujourd'hui, cette reconnaissance ne s'applique qu'aux personnels soignants qui, si cela est le minimum tout de même, est à notre sens insuffisant.

Dans les mesures de précaution : Parmi toutes les portes avec poignée, il serait utile de bloquer les portes donnant l'accès aux lavabos qui vont être encore plus fréquemment utilisés afin de pouvoir se laver les mains. Nous demeurons perplexes sur l'efficacité de toutes les mesures de précaution.

En plus de la visite des OS sur Bercy, nous souhaitons la visite d'autres sites.

Nous demandons la programmation d'un CHSCTC post-11 mai.

Interventions de l'Administration

Dispositif général de prévention

Le télétravail doit être la norme chaque fois que cela est possible et nous faisons de notre mieux pour équiper les équipes en matériel de télétravail.

Un guide, évoqué lors du dernier CHSCTM, sera discuté en GT du CHSCTM et servira de plan de cadrage pour les directions du ministère, dont l'administration centrale. Ce guide sera décliné pour chaque direction. Il sera accompagné d'un message envoyé aux agents. Chaque service devra également envoyer un message avec des indications précises sur les mesures de précaution.

Dans ce guide, il y aura en particulier une information pour les agents qui vont retourner en présentiel.

Nous n'estimons pas urgent de mettre à jour les DUERP/PAP, en y incluant les risques liés au Covid19. Nous proposons de faire cette mise à jour en 2021.

Retour sur le dispositif du confinement mis en place

L'administration reconnaît que la situation des agents en présentiel et en télétravail n'est pas simple, en particulier à la DGFIP.

Depuis le début du confinement, il y a une permanence en présentiel sur le CASC avec une rotation de médecins et d'infirmières. Sur d'autres sites, il y a eu des permanences à temps partiel. La majorité des acteurs de prévention sont cependant en télétravail.

Ces acteurs seront sur le pont lors de la sortie progressive du confinement, comme ils l'ont été depuis le début. Les assistant-e-s de service social sont et seront également présents.

La cellule de soutien psychologique en administration centrale a reçu 72 appels, dont la majorité est liée à l'angoisse du Covid19. Des situations d'épuisement professionnels sont remontées. Cette cellule va bien entendu continuer à fonctionner après le 11 mai.

Une attention particulière est portée sur les violences intrafamiliales. A ce jour, aucune remontée sur ce point.

Sur les raisons du décès de l'assistante de prévention de la DGE, nous n'avons pas plus d'information: Les personnels ont été informés et accompagnés.

Il faut faire remonter à l'administration les cas des prestataires non protégés.

Organisation des mesures de prévention dans le cadre du plan de déconfinement

Il va falloir évaluer, au cas par cas, comment assurer au mieux le retour progressif des agents. Effectivement, comme vous l'avez dit, toutes les structures, tel SRH3, ne sont pas aujourd'hui prêtes pour le post-11 mai.

Le télétravail peut être à temps plein ou partiel.

Il peut y avoir des structures pour lesquelles le télétravail est compliqué. Ce qui explique peut-être la position de La DGFIP. Il existe bien un dispositif pour le signalement des agents vivant avec une

personne en ALD. C'est le service RH qui gère, sans avoir accès aux détails médicaux. Une fiche de process sera élaborée pour répondre à tous les cas. Le médecin de prévention précise que le médecin traitant de la personne en ALD pourra faire un certificat sans donner de détail pour justifier la poursuite du confinement en télétravail ou son ASA.

Le représentant, pour l'administration, de la DGFIP, réfute les propos de la CGT : Il n'y a pas d'objectif précis d'agents en présentiel. Tous les agents qui doivent venir le 11 mai seront contactés.

Si l'administration réserve des places de parking au POPB , elle prendra en charge les frais qui y sont liés pour les agents qui viendront avec leur véhicule sur les sites en cas de saturation des parkings de Bercy. Il n'y aura pas de prise en charge des frais réels liés à l'utilisation du véhicule.

A la DGCCRF, on réfute également le fait qu'on oblige des agents à venir en présentiel.

Sur les horaires, il faudra également regarder chaque cas, chaque service, et ce en concertation avec les agents. Il faudra sans doute revoir les modalités des horaires, dans le cadre d'arrivées en horaires décalés.

Les parents qui ne pourront pas faire garder leurs enfants ou les mettre à l'école, les agents en ALD ou vivant avec une personne en ALD, les agents ayant une distance importante à faire dans les transports en commun, ne seront pas tenus de revenir en présentiel.

Sur l'état des stocks de gel, nous avons désormais une grande facilité pour en obtenir. Par contre, pour les bornes de gel, la commande n'est toujours pas arrivée.

Pour les cloisons en plexiglas, une partie seulement est arrivée. Ces cloisons équiperont les véhicules pour séparer conducteurs et passagers, et les accueils en priorité. On déplacera les bureaux, quand c'est possible, pour éviter de poser une cloison. Le recensement des besoins pour ces cloisons est en cours . Actuellement, 2 000 cloisons ont été commandées.

Pour les sprays désinfectants, on attend la livraison de la commande.

Il est compliqué d'avoir des lingettes.

Nous n'avons pas la main sur les commandes de masques. Nous ne sommes qu'une plate-forme logistique. Nous faisons un recensement des besoins. Les masques ne seront pas fournis de façon automatique. Tout le monde n'aura pas un masque. Il faudra définir les besoins, et surtout mettre en place des mesures barrière.

Toutes les commandes des équipements seront assurées jusque fin mai de façon centralisée. Puis chaque service passera ses propres commandes. L'UGAP fait partie des prestataires qui permettent d'obtenir du matériel de protection sanitaire, mais il n'est pas le seul. Ainsi, la coopérative, par exemple, a vendu du gel à l'administration.

Pour les sanitaires, des serviettes papier seront mises en place.

Une signalétique renforcée est mise en place pour la distanciation et les gestes barrière.

4 000 cales en bois sont en cours de fabrication pour caler les portes avec poignée, dont les portes des sanitaires permettant l'accès au lavabo.

Pour la climatisation, les installations ne devraient pas être un vecteur de propagation du virus. Au regard des avis de différentes instances sanitaires, nous suivrons l'ensemble des préconisations qui sont données au jour le jour. Nous ferons une information pour rassurer les agents.

Nous demanderons aux agents d'aérer leur espaces de travail.

On a retiré une chaise sur deux dans les salles de réunion. On a rendu impraticable les espaces jeux (baby-foot et flipper sous film protecteur).

La prestation de nettoyage est renforcée cette semaine pour préparer le post-11 mai.

Ce renforcement se poursuivra après le 11 mai.

Du personnel de nettoyage sera présent en permanence sur tous les bâtiments, contrairement à ce qui existe aujourd'hui.

Le médecin de prévention précise que :

- ⌚ les masques commandés sont des masques chirurgicaux qui sont, selon lui, très protecteurs.
- ⌚ l'hygiène des mains est plus importante que le port du masque.

Situation de la restauration collective après le 11 mai

Les agents venant déjeuner en restauration collective ne pourront pas manger avec un masque. Par voie de conséquence, faudra-t-il donner un masque à tout le monde ou les gestes barrière suffiront-ils ?

Le degré de redémarrage de la restauration collective tiendra compte de la réalité des effectifs en présentiel. Il faudra aussi respecter les conditions sanitaires de la restauration pour cette réouverture.

Dans les 15 premiers jours, sur certains sites, il y aura possibilité d'obtenir des paniers repas froids que les agents pourront consommer dans les bureaux. Sur d'autres sites, les restaurants AGRAF proposeront des plats à emporter.

Un dispositif de réservation sera mis en place sur Alize, afin d'aller au restaurant sur des créneaux disponibles. Les temps de repas seront limités à 30mn pour éviter le phénomène d'engorgement. Des agents AGRAF seront chargés de faire respecter les 30mn.

Du gel sera disponible dans les restaurants. Des séparateurs en plexiglas seront mis aux caisses, dès que ces séparateurs seront disponibles. Le paiement par badge ou par CB sans contact sera privilégié. Les chaises et les tables seront distancées. Les agents ne pourront pas utiliser les fontaines à eau et les micro-ondes. Une petite bouteille d'eau sera fournie.

Les personnels AGRAF seront bien sûr équipés.

Là où il n'y aura pas de restauration collective, il y aura prise en charge des frais de repas sur la base d'un forfait.

Préparation des visites de site sur Bercy et sur d'autres sites possibles

Mercredi 6 mai, visite du site de Bercy à 14h30. Cette visite pourrait durer 2h.

Pour Bercy : Visite de l'accueil, signalétique dans le hall Colbert, restaurant administratif, hall Vauban, bureau courrier-transport, véhicule équipé, dispositif d'aération-ventilation.

Pour la visite du Montaigne, les dates disponibles sont les 13 et 14 mai.

Questions diverses

Le président du CHSCTC prend l'engagement d'une audio en fin de semaine prochaine. Format restant à définir : CHSCTC ou cellule de veille.

L'administration va réfléchir sur la mise en place d'une cellule de suivi Covid19.